

L'avortement à l'épreuve des démocraties européennes



Article rédigé par *Boulevard Voltaire*, le 18 octobre 2018

Source [Boulevard Voltaire] C'est à l'initiative d'écologistes françaises et allemandes que 343 femmes européennes signent un *Manifeste pour le droit à l'avortement en Europe* en hommage au manifeste des « 343 salopes de 1971 » à l'origine de la loi Veil en France.

Horriées par les propos du pape François, qui a récemment comparé l'avortement à un « *recours à un tueur à gages pour régler un problème* », elles s'inquiètent. L'avenir des femmes est en danger car « *les valeurs autoritaires, la montée des nationalismes et du conservatisme menacent le droit à l'autodétermination des femmes* ».

Depuis que la catholique Irlande est rentrée dans le rang, on aurait pu croire que, partout où elles allaient, les Européennes avaient légalement le droit d'avorter... excepté à Malte, dans le viseur des 343 signataires, un bien petit pays pourtant. Sans surprise, Elisabeth Badinter, qui s'exprimait au micro de *France Inter* lundi, partage leurs inquiétudes et tire la sonnette d'alarme devant cet « *étranglement progressif presque silencieux du droit à avorter* ».

C'est vrai, la Pologne cherche à durcir les conditions d'accès à l'IVG et l'Italie commet l'irréparable : elle respecte un droit fondamental, celui de l'objection de conscience des médecins qui ne veulent pas procéder à des avortements. Ils sont nombreux : plus de 70 % d'entre eux font « objection » (voire 90 %, dans certaines régions). Pour les féministes, la situation est dramatique, d'autant plus que la France s'y met. Certains professionnels, comme le président des gynécologues, Bertrand de Rochambeau, sont sans complexe : « *Nous, médecins, ne sommes pas là pour retirer des vies.* »

Laurence Rossignol ne pouvait pas laisser monter cette révolte ; elle envisage carrément de supprimer, par un texte de loi, ce droit à l'objection de conscience des médecins, une mesure digne d'un État totalitaire !

Les « 343 signataires » somment Bruxelles de leur donner les moyens nécessaires pour exercer leurs propres libertés... quitte à passer au-dessus du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. Les pays comme la Hongrie, la Pologne, la Lettonie ou l'Italie, qui cherchent à limiter leurs avortements, ne le font pas contre l'intérêt des femmes mais pour le bien de tous leurs concitoyens qui les ont portés au pouvoir. Conscients de leur faible taux de natalité, ils savent que la première cause d'avortement est d'ordre économique (pour 75 % des femmes) et préfèrent aider leurs femmes à avoir des enfants plutôt que de disparaître engloutis par des flots de migrants. Pour sauvegarder leur unité, par souci de paix, pour le bien commun, rien de plus !

Choix des Italiens, des Hongrois, des Polonais et des Lettoniens.

Pas vraiment dans la lignée de madame Badinter, certes, mais choix démocratique malgré tout !

La France, patrie des droits de l'homme, elle, préfère accueillir des populations étrangères plutôt que ses huit millions de petits Français qui ont été supprimés depuis 1975.

Peu soucieuses de sauvegarder leur équilibre démographique, les 343 signataires ne pensent qu'à une chose : le droit à l'IVG, sans vouloir savoir quelles en sont les conséquences sur la santé des femmes.

Et pourtant, un rapport publié dans l'ouvrage de Grégor Puppink, *Droit et prévention de l'avortement en Europe*, fait état de chiffres bien inquiétants : « *42 % des femmes qui ont avorté souffrent de dépression* »,

« parmi elles, la moitié des femmes mineures ont des idées suicidaires », 89 % des Françaises reconnaissent que l'avortement laisse des traces psychologiques difficiles. Pour celles qui considèrent que l'IVG n'est « ni un caprice, ni une option mais une nécessité », quel choc si elles savaient !

Ne comptons pas, non plus, sur ces 343 signataires du manifeste pour défendre les femmes des projets fous de légalisation de GPA ! Madame Élisabeth Badinter n'en a pas dit un mot.